

DEPLACEMENTS DE POPULATION AUTOUR D'UN BARRAGE EN ZONE SAHELIEENNE LE CAS DE FOU M GLEITA

Jean SCHMITZ
ORSTOM - Paris

L'aménagement du Gorgol noir, affluent de la rive mauritanienne du fleuve Sénégal comporte dès à présent :

- un barrage voûte de 37 m de hauteur,
- le barrage a permis la formation d'une retenue d'eau : la superficie du plan d'eau oscille entre 10.000 ha de surface et 500 Mm³ de volume à la cote du déversoir et 5.000 ha/250 Mm³ à la cote 30 en fin de saison sèche. Les variations du plan d'eau permettent de développer les cultures de décrue qui peuvent passer de 1.000 à 4.000 ha,
- cette réserve d'eau alimente un périmètre d'irrigation par gravitation situé en aval dont la superficie, actuellement de 550 ha, sera portée à 3.500 lors de la seconde phase du projet.

La réalisation de ce projet a pour but de faire face aux conséquences de la sécheresse, particulièrement désastreuse dans cette zone qui est une des plus peuplées de la Mauritanie. Aussi un des objectifs de l'aménagement est de garantir aux 20.000 habitants de la zone proche l'autosuffisance en produits alimentaires.

L'étude socio-économique dont cette communication présente quelques résultats a eu pour but d'apporter des informations et de faire des recommandations sur deux points principaux :

- déplacement des populations situées dans la zone actuellement inondée de la retenue (le "réservoir") et réinstallation dans celle du "périmètre" en aval,
- problèmes de main-d'oeuvre, de complémentarité entre les différents types de cultures qui coexistent actuellement - pluviale, décrue, irriguée - et des autres activités primaires : élevage qui était l'activité principale, pêche qui se développe depuis deux ou trois ans dans la zone du réservoir. Les réponses à ces questions devant permettre de se poser celles concernant le passage à une superficie par attributaire plus élevée, à la traction animale ou bien à la mécanisation.

LE PEUPEMENT ET LE CONTROLE FONCIER DANS LA VALLEE DU GORGOL NOIR

La vallée du Gorgol noir réunit plusieurs groupes socio-culturels. En premier lieu ceux qui relèvent de l'ensemble maure comprenant les *beydan* (les blancs) - aristocratie guerrière ou tribus maraboutiques, les *haratin* - affranchis voués aux tâches agricoles et sédentarisés, les *abd* - esclaves domestiques ou bergers suivant les *beydan* dans la nomadisation traditionnelle, celle-ci évoluant rapidement vers la fixation.

Du point de vue socio-économique on observe une coupure d'autant plus forte qu'elle est sanctionnée par des clivages sociaux, entre les activités pastorales monopolisées par les *beydan* et l'agriculture qui n'est pratiquée que par les *haratin*. On observe une telle spécialisation à travers l'analyse des déterminants de la mobilité saisonnière.

Ainsi dans la région des Agueilat, au nord du Gorgol les *beydan* pratiquent une transhumance d'hivernage vers le Nord fuyant l'humidité des zones méridionales (Hervouet, 1975), remontent le long des montagnes de l'Assaba ou du Tagant, ou bien, traversant l'Assaba ils vont célébrer la fête des dattes au sud-ouest de Kiffa.

En saison froide, en décembre ou un peu avant, ils s'installent à proximité des villages (*adabay*) des *haratin* pour surveiller la récolte. Dans la zone de Mbout, en dehors des Shratit ("guerriers") et des Tadjakanet ("marabouts") installés tous deux dans la partie NO de celle-ci, les Shorfa ("marabouts") sont eux largement sédentarisés, comme les Littama ("guerriers") installés plus au Sud à Dieybada et Takoutala.

Les *haratin* pratiquent en dehors d'un maigre élevage de chèvres et de moutons deux types de cultures :

En saison des pluies ils pratiquent des cultures d'oued (*has*. = *hasanyia*, la langue des Maures) ou de *caangol* (*pul*. = *pular*, la langue des Peuls) dans le lit des petits cours d'eau qui réclament la construction de clôtures temporaires faites d'épineux (*zeriba has.*, *galle pul.*). Sur les terres hautes il s'agit de cultures pluviales qui commencent après le retrait précoce des eaux, tandis que dans les parties basses il s'agit de cultures de décrue : aussi la récolte s'échelonne de décembre à février.

En saison sèche a lieu la culture de décrue dans les cuvettes profondes du lit majeur "*waalo*" du Gorgol. Les techniques en sont bien connues (Dubois, 1962 ; Lericollais et Schmitz, 1984). Les *haratin* des environs de Mbout se déplaçaient encore, soit vers l'Ouest (Lexeiba, Kaédi, ...), soit vers le Sud (Maghama) où étaient situés les terrains de culture et où ils travaillaient souvent comme tâcherons ou journaliers. On verra plus loin que ces déplacements ont beaucoup diminué.

En second lieu les Peuls arrivés depuis le début du siècle, sinon à la fin du siècle dernier forment la seconde grande composante du peuplement. Parmi eux on peut distinguer régionalement deux groupes distincts à la fois par l'origine géographique et par les activités agricoles - ces dernières expliquant en grande partie leur type d'implantation - les Peuls *waalo* et les Peuls *jeeri*. Cette qualification provient de la vallée alluviale : le *waalo* désigne en effet la zone inondée annuellement par la crue, le *jeeri* celle des pâturages sahéliens où se pratiquent les cultures pluviales, située donc plus loin du lit mineur. Aussi les Peuls *waalo* pratiquent-ils les cultures de décrue dans les cuvettes du lit majeur, alors que les gens du *jeeri* sont plus nomades et ne s'adonnent qu'aux cultures pluviales durant l'hivernage.

Ces deux groupes sont effectivement originaires d'une vaste zone dans la moyenne vallée du Sénégal qui va de Dabia Odedyi à l'arrière pays d'Ourossogui, sur la rive gauche, correspondant à l'ancienne province du Ngenaar - actuellement le département de Matam. La distinction entre Peul *waalo* et *jeeri* correspond ainsi à une plus ou moins grande proximité par rapport à la zone inondée.

Dans la zone du périmètre on rencontre surtout des Peul *waalo* (Booki-Sabbundunaabe, Fresbe, Joobe, Kawelnaabe, Woodaabe). Les Peul *jeeri* (Dikanaabe, Sedonaabe, Yaqlalbe) sont plus au Nord dans la mesure où les fractions les plus nomades ont précédé, tout au long de la pénétration peul en Mauritanie du sud-ouest, les groupes les plus sédentaires qui s'installent à la place des premiers. Cette sorte d'occupation en relais de l'espace correspond également au rythme de déplacement des groupes qui, grosso-modo tous les 15-25 ans modifient leurs parcours de transhumance - rythme scandé par les sécheresses. Chaque catastrophe naturelle modifie les extrémités des parcours que sont le campement de saison sèche et le campement d'hivernage. On assiste donc à une permutation - un campement d'hivernage devenant un campement de saison sèche. Cela est surtout vrai pour les Peul *jeeri*.

Les Peuls *waalo* sont des semi-sédentaires et leur mobilité est déterminée par des facteurs économiques où l'agriculture a plus d'importance. En hivernage, le bétail déambule, non gardé, à proximité du campement qui est installé près des champs de *waalo* obtenus auprès des Maures à qui ils fournissent le lait, ou avec l'accord de l'administration. A l'inverse de la transhumance maure qui a lieu en hivernage, celle des Peuls *waalo* se déroule souvent en saison sèche à la recherche des champs de décrue qui viennent d'être récoltés pour y effectuer la vaine pâture - à l'ouest, vers le "waalo" du Gorgol- ou en direction du Guidimaka pour vendre du lait aux Soninkés ou fumer leurs terres. Dans tous les cas seules les laitières restent près du campement en saison sèche. Paradoxalement l'amplitude des mouvements saisonniers est plus importante que chez les Peuls *jeeri*.

L'attrait pour les terres d'oued ou de décrue explique qu'ils n'aient pu s'installer que dans les zones où ces terres leur étaient relativement accessibles à cause de la faiblesse relative du contrôle foncier maure, c'est-à-dire aux environs de Mbout.

On peut résumer l'occupation de la région en décrivant l'organisation territoriale minimale centrée autour d'un oued.

Du point de vue des activités, dans les zones hautes se pratiquent les cultures pluviales (*seeno, naruwal*), tandis que le long de l'oued et à l'embouchure de l'oued et du Gorgol noir on rencontre les cultures d'oued et de décrue.

Du point de vue résidentiel l'élément décisif c'est le campement *beydan* souvent caché aux regards pressés. Le point fixe du système est constitué par le village *haratin*, l'*adabay* dirigé par l'un de ses membres - mais celui-ci n'est bien souvent que le porte-parole du "conseil" réunissant tous les chefs de familles (*j'maa*). A proximité de l'*adabay* on rencontre souvent un hameau peul (*wuro*) dont les occupants approvisionnent en lait leurs voisins *haratin*.

Du point de vue des rapports entre les groupes, on a vu plus haut que cette zone servait de refuge à des *haratin* dont la situation était plus enviable que celle rencontrée dans d'autres régions. D'après Park (1986) les *haratin* peuvent être considérés comme détenteurs de leurs terres dans la mesure où la *zekkat*, le 1/10 de la récolte qu'ils versent aux tribus maraboutiques Shorfa n'a pas la signification d'une rente mais plutôt celle du

paiement de la "protection" accordée par le lignage politiquement et religieusement dominant de la région. En réalité il faudrait étendre cette observation à toute la zone du Gorgol, hormis le Gorgol aval - jusqu'à 10 km de Kaédi, aux mains des Haapulaar. Déjà en 1962 Dubois remarquait que la *zekkat* est due au maître en vertu d'une relation personnelle, ce qui relevait "plus de leur condition sociale que du droit foncier" (Dubois, 1962). De même, actuellement, Abdel Wedoud ould Cheikh attribue une signification plus religieuse que foncière à la *zekkat* versée par les *haratin* Idat-fagha à leurs maîtres, qui sont en même temps des marabouts (Abdel Wedoud ould Cheik, 1985).

Inversement le dirigeant ou cheikh de l'*adabay* reçoit l'*asakal* - le 1/10 de la récolte en peul - des habitants du village peul qui cultivent les terres de décrue détenues par la collectivité *haratin*. Il est possible que celui-ci en reverse une partie au maître *beydan*.

Au total dans une aire de 25 km autour du périmètre, la population concernée comprend 1.262 ménages répartis en 21 villages. Elle se décompose de la façon suivante : 668 ménages *haratin* (53%), 290 ménages *beydan* (23%), 304 ménages *peul* (24%).

LA REINSTALLATION DES POPULATIONS

La retenue d'eau et le périmètre étant situés dans le lit du Gorgol noir, la construction du barrage a eu pour conséquence la nécessité de déplacer les populations de la zone du réservoir, où certains villages ont été engloutis, vers la zone du périmètre. L'attribution d'une parcelle de 0,25 ha par actif - homme ou femme de 18 à 55 ans dans une première phase, puis de plus de 16 ans actuellement, à concurrence d'un hectare par ménage - était conditionnée par la construction d'une maison et l'installation dans un des trois nouveaux gros villages qui portent le nom de points cardinaux : Village Nord, Centre et Sud.

Les priorités concernant l'attribution d'une parcelle et d'une maison, découlent de la nécessité de réparer des dommages puisque c'était l'habitat ou les terrains de culture qui pouvaient être détruits par le remplissage de la retenue ou d'édification du périmètre.

La réinstallation lors de la première tranche (550 ha) a concerné surtout 13 villages situés dans la zone du réservoir et seulement 4 dans celle du périmètre. Essayons de retracer la succession des opérations depuis 1982, à la fois du point de vue du rythme de réinstallation et de celui de la mise en culture après aménagement.

1982

- Inondation des villages de la zone du réservoir jusqu'à la cote 33 lors de l'hivernage 1982. Une aide alimentaire d'urgence - blé, lait, beurre - provenant du Commissariat à l'aide Alimentaire et du Croissant Rouge est distribuée à 885 ménages de la zone du réservoir : les ménages de la zone du périmètre ont la possibilité de recevoir une rémunération contre travail dans le cadre du programme "Food for Work".

1983

- Recensement et constitution d'un fichier village par le sociologue de la SONADER, en particulier dans la zone du périmètre où 1262 ménages sont recensés : dans celle du réservoir, 1.500 ménages environ sont recensés.

- La réinstallation initialement prévue en juin est retardée à cause de l'impossibilité d'assurer l'approvisionnement en eau de la nouvelle agglomération. A partir d'août deux camions citernes de l'entreprise Dodin sont opérationnels.
- Déplacement des populations de la cote 37 en hivernage.
- Réinstallation qui commence véritablement en novembre : la SONADER construit les équipements collectifs (écoles, dispensaires) et c'est rapidement l'auto-construction paysanne qui assure l'édification des maisons : les anciens villages se retrouvent aisément dans le plan même des nouvelles agglomérations.
- Seulement 50 ha sont cultivés à cause des difficultés d'approvisionnement de la SONADER en semences et engrais.

1984

- Jusqu'en avril-mai, campagne de sensibilisation menée par l'équipe sociologique qui propose la création d'une commission d'installation en février.
- C'est en effet jusqu'à cette époque qu'a lieu la réinstallation des populations : fin mars, 560 ménages étaient réinstallés dans les futurs villages Centre et Sud. Ce sont d'abord les Peuls qui furent les premiers à s'installer, les Maures attendant la fin de la récolte de décrue : ces derniers devinrent majoritaires sur le site au mois de février.
- En novembre construction du village Nord.
- Sont mis en culture 46 ha de riz en hivernage et 110 ha en contre-saison 84-85.

1985

- 140 ménages rejoignent les villages Centre et Sud. La construction du village Nord se poursuit (une école).
- En hivernage 408 ha sont cultivés en riz, 97 ha en maïs. Les rendements sont de 4.895 kg/ha pour le riz, de 1935 kg/ha pour le maïs. La commercialisation est effectuée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui achète le paddy au paysan de novembre 85 à février 86.

1986

- Lors de la contre-saison sèche froide, 273 ha sont cultivés en riz et 71 en maïs.
- En hivernage on atteint les 550 ha mis en culture: 525 ha en riz, 25 ha en sorgho.

ESSAI DE BILAN DE LA PREMIERE REINSTALLATION

On voudrait répondre ici à deux interrogations : comment se sont regroupés les villages dans les nouvelles agglomérations? Et d'autre part est-ce que la composition ethnique et sociale des exploitants du périmètre correspond à celle qui prévaut dans les zones alentours?

Du point de vue résidentiel on est passé d'une poussière de hameaux à trois villages qui abritent probablement plus de 1.000 personnes chacun si l'on tient compte de la présence d'un certain nombre de non attributaires qui y résident. Dans un premier temps on a pensé donner un autre nom que celui de points cardinaux aux trois villages créés (Sud, Centre et Nord) : en particulier les deux premiers devaient s'appeler Zar Kow puisque situés sur l'oued Kow. Cette appellation n'a pas été utilisée par la population qui se regroupe toujours par village d'origine : il n'y a donc pas encore eu création d'unités organiques, mais simplement juxtaposition de communautés qui trouvent le fondement de leur cohésion ailleurs que dans l'irrigation. Par contre cette opération de réinstallation

peut être considérée comme une sorte d'expérimentation sociale par rapport à certaines hypothèses qu'on a fait plus haut sur l'organisation des sociétés maure et peule.

Voyons comment se sont effectués les regroupements dans les trois villages. On a laissé entendre à la fin de la première partie que ne se posait pas dans cette zone de "problèmes fonciers". En réalité cette dénégation s'adresse à une conception étroite du "foncier" réduit bien souvent aux rapports contractuels noués entre divers partenaires autour de la terre /achat, vente, location... Or dans le contexte de ce rapport il faudrait substituer le mot "territorial" à celui du "foncier", au sens où la "terre" - on a vu plus haut que la structuration de l'espace pouvait provenir aussi bien des points d'abreuvement que d'étendues comme les oueds ou les cuvettes de décrue - est un des constituants importants de l'histoire et de l'identité des groupes humains. Dans cette acception c'est le "territorial" qui semble être à l'oeuvre dans les regroupements villageois à la charnière de l'histoire du peuplement, des phénomènes d'antagonismes ou au contraire d'agrégation - de formation de nouveaux groupes - et du contrôle foncier qui n'est que l'inscription dans l'espace de ces mécanismes.

Village Nord

Il regroupe presque à égalité les *haratin* Shorfa et des Peuls dont l'importante tribu des Booki-Sabbundunaabe originaires de Siré Demba Modi.

La première observation qu'on peut faire, c'est qu'on n'assiste pas à un regroupement par "tribu" (*kaliba* maure ou *lenol* peul) ou même par fraction de communautés dispersées, qui profiteraient de la réinstallation pour se rassembler en un même endroit. Les Shorfa El Hashem se retrouvent dans deux des trois nouveaux villages et les Booki-Sabbundunaabe sont éclatés dans les trois. Arrêtons-nous à la dispersion caractéristique de ces derniers. Tout d'abord installés à Salka Balé ils devaient payer l'asakal au chef de village de Mbout-Liberté - un village situé près de Mbout et concédé à des "tirailleurs sénégalais" par l'administration coloniale après la guerre de 1914-18 (Park, 1986). Ensuite ils s'installèrent sur les terres de Rakna, sur l'oued de Mbout et donnèrent la dîme aux Shorfa. Poursuivant vers le Nord ils traversèrent le Gorgol noir et s'installèrent à Siré Demba Modi sur des terres revendiquées par les El Hashem mais sans leur verser de redevances. Ensuite ils remontèrent l'oued Bidhiab, domaine des Tadjakanet, à qui ils versaient l'asakal en essayant d'éviter l'être impliqués dans le conflit entre El Hashem et Tadjakanet.

Ainsi les Peuls sont placés en position de tiers - mais quelquefois aussi d'enjeux - dans les conflits internes aux Maures. Ils sont également travaillés par les forces centrifuges de la segmentarité. Ils ont donc tendance à s'associer plus avec les Maures près desquels ils résident qu'avec leurs parents Peuls habitant un village éloigné. Comme l'indique "l'enquête sur le regroupement sur le site de Zar Kow" les groupes Peuls disent ne former qu'une seule communauté avec leurs voisins Maures.

Village Centre

Cependant on ne peut pas dire non plus qu'on retrouve à l'identique l'organisation centrée sur l'oued décrite plus haut. Le village Centre regroupe en effet deux villages peuplés de Shratit et de Tadjakanet situés sur l'oued Bidhiab alors que les cinq autres villages qui jalonnent cet oued se sont installés dans le village Nord. On retrouve là l'affrontement Tadjakanet/El Hashem qui dans leur expansion essaient de s'implanter sur

cet oued, ce qui rend la cohabitation impossible. Par contre les Tadjakanet coexistent avec les El Hashem de l'oued Mbout dans le village Centre qui est ainsi peuplé pour deux tiers d'*haratin*, l'autre tiers étant formé de Peuls.

Ce qui fait le succès des *haratin* Shorfa vient peut-être du fait que, pendant un temps, les forces centripètes sont plus fortes que les forces centrifuges. On observe en effet dans le village Centre le regroupement de trois *adabay* qui avaient d'ailleurs émis le voeu d'être ensemble avant la réinstallation : Gleita-Debaye et Takhada ont été fondés en effet à partir du même village et Mseiguen situé à l'Ouest. Ndoula, village issu de Mbout-Liberté est composé de *haratin* qui se marient avec ceux des villages précédents. Ainsi l'on observe que l'appartenance à une même aire matrimoniale est aussi importante que l'origine commune ou la parenté.

Village Sud

Là encore on remarque que les villages riverains d'un même oued ne se retrouvent pas forcément dans le même village. Ainsi en est-il des villages proches de l'oued Mbout qui sont partagés entre les villages Centre et Sud.

Si le village Centre est une république de *haratin*, le village Sud lui est une république de *maccube* (esclaves des Peuls) puisqu'il regroupe à la fois ceux des Kolinaabe et ceux des Fresbe. Ces derniers se sont d'abord installés à Tiangol Kole avant de progresser vers l'Ouest. Comme à Hombo, sur la rive gauche du Sénégal, ils laissent leurs serviteurs dans l'avant-dernière étape de leurs déplacements. Là, comme dans le cas du village Centre, ce sont probablement des considérations matrimoniales qui expliquent ce regroupement.

Ainsi on ne peut donner une explication simple aux affinités électives qui président aux choix des partenaires résidentiels : néanmoins on s'aperçoit que ce ne sont pas les relations de solidarités auxquelles on pense immédiatement - comme l'ethnie, la parenté, la communauté d'oued - qui sont déterminantes, mais plutôt des rapports qui sont actualisés dans les pratiques d'échanges - entre Maures et Peuls - ou les stratégies matrimoniales - entre ressortissants du village de Liberté et les *haratin* Shorfa.

Du point de vue de la composition sociale et ethnique des villages par rapport à la région adjacente nous pouvons faire trois observations.

La composition sociale du périmètre reflète grossièrement celle des villages environnants où prédominent les *haratin* et *maccube* : ils forment 61% des villages et 66% des attributaires. Le dernier tiers de la population est composé de libres Maures et Peuls. Dans les villages on remarque que :

- le village Nord comprend surtout des *haratin* et *peuls*,
- le village Centre, des *haratin* et des *peuls*,
- le village Sud, des *maccube* et des *haratin*.

Du point de vue ethnique, si l'on regroupe les libres et les affranchis ou esclaves des deux ethnies, Maure et Peul, les Maures forment les deux-tiers de la population (68%) et les Peul, l'autre tiers (32%).

Par comparaison la première réinstallation semble avoir lésé la communauté Maure qui ne forme que 54% des attributaires, les Peuls formant 46%. Reste à savoir s'il faut qu'il y ait une correspondance stricte entre le "hors périmètre" et le périmètre. Si

cette dernière option est retenue, cela nécessite d'établir des recensements plus fiables que ceux dont nous disposons actuellement.

Dans le projet d'attribution des terres de la deuxième tranche de la Première phase (1.400 ha), la direction de la SONADER semble avoir voulu rétablir une proportion de Maures largement au-dessus des 66% mentionnés plus haut puisque les Maures formeraient 87,5% de la population, contre 12,5% de Peul. Dans la mesure où la surface aménagée représente près de trois fois celle qui a été attribuée en 1984-85 on ne peut pas ne pas se poser des questions sur la politique d'équilibre ethnique des responsables.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

HERVOUET J.-P., 1975, Types d'adaptations sahéliennes : l'exemple des éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale. Université de Rouen, thèse de 3^e cycle, 300 pages multigr.

LERICOLLAIS A. et SCHMITZ J., 1984, "Laalebasse et la houe. Techniques et outils des cultures de décrue dans la Vallée du Sénégal", in Cahiers ORSTOM, sér. Sciences Humaines, vol. XX, n°3-4, p.427-452.

DUBOIS J.-P., 1962, La basse vallée du Gorgol, Mauritanie. Etude de géographie régionale, Saint-Louis, Mission d'aménagement du Sénégal, 148 pages multigr. ("Bulletin n°133").

PARK T., 1985, "Mauritania : Senegal River Valley" in "Land Tenure issues in River Basin Development in Sub Saharian Africa, P. Bloch ed., Land Tenure Center, University of Wisconsin-Madison, p.52-73.

ABDEL WEDOUD OULD CHEIKH, 1985, Nomadisme, Islam et pouvoir dans la société maure précoloniale (XI^e- XIX^e siècle). Essai sur quelques aspects du tribalisme, Université de Paris V-René Descartes, 362 pages multigr.

Cam
F

ledra

LABORATOIRE D'ETUDE DU DEVELOPPEMENT DES REGIONS ARIDES

RCP CNRS N 08 0801.

Schmitz



N° SPECIAL

SAHEL 89

COLLOQUE ETAT-SAHEL
ROUEN 29-30 Septembre 1988

CAHIERS
GEOGRAPHIQUES

DE

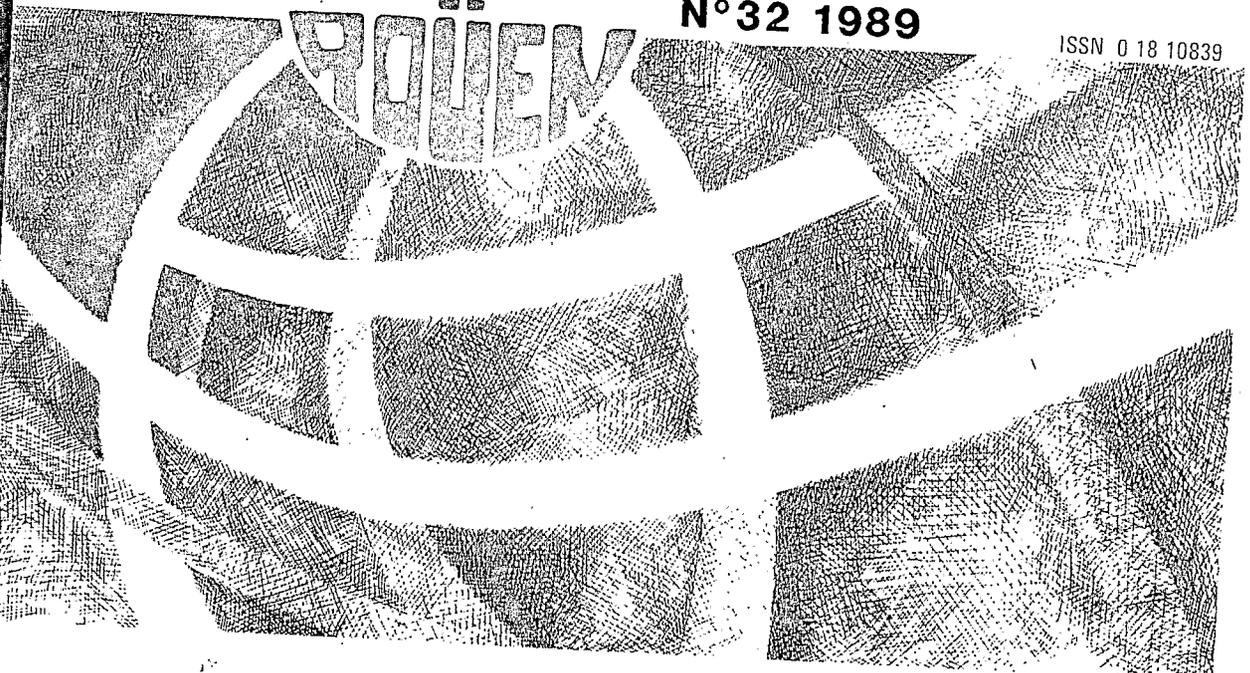
ROUEN

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: 35166 Ex: 1

N°32 1989

ISSN 0 18 10839



INSTITUT DE GEOGRAPHIE DE ROUEN